

PV du Conseil d'Établissement du Lycée Victor Hugo de Marrakech du 23/04/26

Nom de l'établissement: Lycée Victor Hugo de Marrakech

Instance: Conseil d'établissement

Date: Jeudi 23 avril 2026

Heure de début: 17h30

Heure de fin: 19h57

Lieu de la réunion: Salle Leïla ALAOUI du LVH

Présidence: Mme LEVY, Proviseure du LVH

Secrétaires de séance: Monsieur GASC, Proviseur-Adjoint

Ordre du jour:

- Vérification du quorum
- Approbation du PV du CE du 24 mars 2026 (Vote)
- A) Pédagogique et éducatif
 - 1) Projet d'établissement 2026/2029
 - 2) Calendrier scolaire 26/27 (Vote)
- Questions diverses

Présence des personnes convoquées au CE:

- Mme LEVY Chantal: Présente
- Mme ESNAULT Guylène: Absente remplacée par M. LASSAUX Bruno (en visio)
- M. ALBY Cédric: Absent
- M. GASC Lionel: Présent
- M. SISTI Laurent: Présent
- M. CHARTON Yannick: Présent
- M. JARDONNET Hervé: Absent
- Mme MARY BENIES Nathalie: Absente
- M. LEGRAND Ludovic: Présent
- M. BENAIGES Olivier: Présent
- M. OULFOUA Mohamed: Présent
- Mme POIRETTE Valérie: Présente

- Mme COULOUBALY Nathalie: Absente remplacée par Gaëlle JOURNO
- Mme MARQUES Muriel: Présente
- Mme BOUKHIMA Nouzha: Absente
- M. EL ALAOUI Moulay Driss: Présent
- Mme OURAMDANE ép NASRI Linda: Présente
- Mme AIT LCAID Afaf: Absente remplacée par Mme KOUBBA Hanane
- Mme MEZNAGUI Hanane: Présente
- Mme SADKI Alexandra: Présente
- M. SEBBANE Kamil – 1.03: Présent
- Mme BENYAHIA Iness – 2.05: Présente
- Mme BONNET Victoire – T.02: Présente
- M. TEISSEIRE Quentin: Présent
- Mme BOILLOT Flora: Absente
- M. HOUSNI Fouad: Absent
- M. GEORGANDELIS Max: Absent
- Mme KELLALIB Inès: Absente
- M. BOUSQUET CARTON Jérôme: Présent (en visio)
- Mme CONSTANT Agnès: Présente (en visio)
- M. MICHEL Alain: Présent (en visio)
- Mme BERTELLE Caroline (en visio)
- Mme SAMB Kiné

1. Ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié : le point relatif au calendrier scolaire a été reporté, faute de validation par la direction de l'AEFE. Il n'a donc pas été soumis au vote.

L'ordre du jour restant comprenait notamment :

- vérification du quorum ;
- approbation du PV ;
- présentation du projet d'établissement ;
- projets pédagogiques ;
- questions diverses.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal

Le PV du Conseil d'établissement du 24 mars a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3. Propos liminaire

Un propos liminaire a été lu et demandé d'être joint au PV (cf. pièce jointe).

La direction a pris acte du propos liminaire sans entrer dans le débat à ce stade.

4. Point sur la programmation immobilière

Le chantier du futur bâtiment poursuit son avancement :

- ouverture en façade au rez-de-chaussée côté lycée ;
- curage des sols, murs et plafonds ;
- renforcement des étais des poutres porteuses ;
- travaux de tranchée prévus pendant les vacances scolaires pour le raccordement au TGBT ;
- création d'une cage d'ascenseur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- finalisation du 2e étage en cours.

La livraison visée reste la rentrée du 2 septembre 2026.

Il a été précisé que 10 salles sont prévues pour l'accueil des élèves à la rentrée, même si le bâtiment complet comprend 18 salles.

5. Présentation de deux projets majeurs

5.1 Atelier Sciences Po

Cet atelier vise à préparer les élèves volontaires de première, terminale et éventuellement seconde :

- aux concours et admissions dans les Sciences Po ;

- à d'autres formations sélectives : CPGE, double licences, autres écoles ;
- à l'élargissement de la culture personnelle et à la pratique de l'écrit.

Organisation prévue :

- séances le samedi matin ;
- fréquence : tous les 15 jours ;
- durée : 3 heures ;
- plusieurs intervenants : histoire-géographie, philosophie, SES, anglais.

Public visé :

- projet fondé sur le volontariat ;
- pas de sélection préalable annoncée ;
- possibilité d'ajustement selon le nombre de candidats ;
- priorité envisagée aux terminales si l'effectif est trop important.

5.2 Projet de classe sport et sciences / Terra Nova

Projet porté par 5 enseignants autour d'une classe de seconde centrée sur :

- les sciences ;
- la pratique physique ;
- l'escalade ;
- des sorties thématiques : montagne, océan, désert (3 sorties par trimestre sont évoquées).

Objectifs affichés :

- donner du sens aux apprentissages ;
- développer les compétences scientifiques et motrices ;
- renforcer les compétences sociales : respect, entraide, engagement, goût de l'effort, abnégation ;
- rechercher une parité filles-garçons ;
- préparer l'orientation vers des enseignements de spécialité.

Sélection :

- un test de sélection est prévu courant juin ;
- ses modalités seront communiquées après les vacances de mai.

Financement :

- la section golf n'est pas financée par les familles (sauf transport) ;
- la classe Terra Nova continuera à faire l'objet d'une contribution financière des parents ;

- le montant financé par les familles sera du même ordre que celui de la classe montagne.

6. Présentation et adoption du projet d'établissement 2026-2029

Le projet d'établissement a été présenté comme une feuille de route pour les années 2026, 2027, 2028 et 2029.

6.1 Méthode d'élaboration

Le projet a été construit selon une démarche collaborative appuyée par la stratégie E-NOV de l'AEFE, mobilisant :

- plus de 200 personnes sur 2 jours ;
- tous les personnels ;
- parents d'élèves ;
- élèves ;
- formateurs et équipe de direction.

La méthode reposait sur des ateliers et une relecture collective.

Un comité de relecture a ensuite intégré la majorité des remarques formulées par les personnels et les parents.

6.2 Structure du projet

Le projet s'organise autour de 4 axes :

1. Un campus de confiance pour vivre et apprendre ensemble

- Un campus lisible, parole claire
- Un campus, exigeant et bienveillant, où chacun a sa place, et s'engage avec confiance
 - amélioration de l'image de l'établissement
 - développement de la coopération et du climat scolaire

2. Emergence d'un contrat social : former des citoyens curieux, informés et ouverts à la diversité du monde

- Une école juste qui reconnaît chaque parcours
 - valorisation des engagements
 - attention au langage et à la posture
- Déconnexion du monde virtuel & reconnexion au monde réel
 - citoyenneté, ouverture, culture

3. Un campus d'excellence où chacun apprend et progresse

- Accompagner chaque élève avec exigence, confiance et ambition
- Evaluer avec rigueur pour faire progresser en confiance
 - continuité entre les cycles
- Grandir dans un lycée qui relie les cultures
 - valorisation des parcours linguistiques, notamment de la langue arabe
- Maîtriser le numérique et l'IAG, pour le meilleur et contre le pire !

4. Un collectif professionnel soudé au service d'un campus ambitieux

- Former pour accueillir tous les élèves
 - prise en charge des besoins éducatifs particuliers
 - formation continue et cohésion des équipes
- Vers une gestion HUMAINE des ressources
- Des pratiques partagées pour renforcer la cohésion

6.3 Évaluation annuelle

Il a été proposé de définir chaque année une priorité de travail par axe, afin d'évaluer le projet d'établissement de manière progressive, en Conseil d'établissement de fin d'année ou de septembre 2026.

6.4 Réactions

Des remarques ont porté sur :

- la nécessité de mieux intégrer la question de la croissance de l'établissement ;
- la charge liée à l'accueil de 250 élèves supplémentaires ;
- les besoins en ressources humaines et en organisation ;
- la place des espaces extérieurs ;
- les conséquences sur la vie scolaire, l'administration et l'encadrement.

Le projet d'établissement a été adopté à l'unanimité.

7. Questions diverses

Il a été rappelé que :

- les questions des représentants des personnels et des parents d'élèves sont d'abord présentées en réunion des élus ;
- les questions relevant des « compétences du chef d'établissement » ne sont pas un sujet du Conseil d'établissement ;

- l'objectif est d'éviter un CE trop long tout en permettant la remontée des sujets pertinents ;
- les réponses aux propos liminaires ne donnent pas lieu à débat pendant la séance.

APEMA :

1. Enseignement de la langue arabe (primaire et secondaire) : ce sujet revient malheureusement tous les ans. Il est désolant que rien ne change. Des parents remontent régulièrement des difficultés concernant l'enseignement de la langue arabe. Manque de visibilité sur les contenus pédagogiques et les objectifs, notamment en primaire. Quelles solutions sont prévues pour les élèves débutants n'ayant jamais étudié l'arabe ?

L'arrivée au Maroc d'un nouveau directeur du CEA en septembre 2025 est déjà très profitable à l'enseignement de la langue arabe. Il insiste notamment sur le renforcement de la continuité pédagogique entre l'école et le collège et nous incite à mener avec les équipes un travail en ce sens. Nous progressons donc dans cette voie afin de développer l'appétence des élèves pour la langue arabe.

2. Quel est le bilan du projet pHARe? Pourrait-on avoir un point d'étape de la mise en place du projet pHARe : où en est-on de la labellisation, des formations et surtout quel bilan peut être fait des cas concrets qui ont été gérés grâce au projet pHARe ?

Éléments communiqués :

- *le projet phare monte en puissance depuis 3 ans ;*
- *l'établissement est désormais à 80 à 90 % de fonctionnement "plein régime" ;*
- *45 élèves ambassadeurs ont été identifiés sur l'établissement ;*
- *ils ont déjà reçu une première formation de 2 heures ;*
- *une nouvelle formation de 2 heures est prévue à la rentrée ;*
- *l'équipe ressource est montée à 7 ou 8 personnes cette année, contre 2 l'an dernier ;*
- *environ 10 à 15 situations ont été traitées depuis le début de l'année.*

Pour le premier degré, il a été indiqué que :

- *la méthode est pilotée par Mme CECCARELLI et Mme Albert ;*
- *le dispositif reste freiné par la question de la formation ;*
- *il a été demandé de débloquer rapidement la mise en œuvre ;*
- *l'objectif annoncé est une montée en puissance à 100 % en septembre.*

3. Question déontologie : Il nous a été rapporté par de nombreuses familles que des enseignants de l'établissement pourraient être impliqués dans un projet de structure

de type CNED en parallèle avec leurs responsabilités au sein du LVH. Il nous semble que ce type d'initiative est incompatible avec les obligations professionnelles des enseignants du lycée ? Existe-t-il un cadre réglementaire ou des règles internes, notamment sur le plan déontologique, encadrant ce type d'activité ?

Points rappelés :

- *le guide déontologique de l'Agence a été cité ;*
- *il mentionne notamment :*
 - *l'honnêteté intellectuelle,*
 - *l'obligation de servir l'intérêt général,*
 - *le devoir de réserve,*
 - *l'interdiction de tout détournement de propriété intellectuelle ;*
- *pour les personnels détachés, toute activité extérieure nécessitant une autorisation de cumul doit suivre le circuit réglementaire ;*
- *pour les personnels en contrat local, le cumul n'est pas interdit mais il est encadré par le droit du travail et par le règlement intérieur. L'autorisation de la cheffe d'établissement doit être sollicitée pour un cumul ;*
- *il a été réaffirmé que la confusion entre l'établissement et une structure externe n'est pas possible.*

Il a aussi été rappelé que les informations doivent rester générales et qu'il n'a pas été question de citer des noms.

UCPE :

1. Conditions de la dictée lors du brevet : Plusieurs parents s'interrogent sur les conditions matérielles de passation de la dictée, notamment dans les grandes salles. Des dispositions particulières sont-elles prévues pour garantir une bonne qualité sonore (tests, matériel adapté, organisation des salles) afin d'assurer l'égalité des conditions pour tous les élèves ?

Éléments apportés :

- *l'établissement récupère désormais ses élèves de 3e pour le DNB ;*
- *la salle polyvalente est la principale grande salle utilisée ;*
- *des tests de sonorisation seront réalisés avant les épreuves ;*
- *il a été indiqué que la sonorisation est en général bonne ;*
- *les autres salles accueillent au maximum 20 élèves, ce qui limite les difficultés matérielles.*

2. Cours de physique : Plusieurs parents signalent l'absence de supports de cours fournis aux élèves. Par ailleurs, l'ambiance au sein de la classe semble ne pas être propice à un apprentissage serein et efficace. Des mesures sont-elles envisagées pour améliorer ces conditions ?

Réponses apportées :

- *il est recommandé de prendre rendez-vous avec l'enseignant en premier lieu ;*
- *si la réponse n'est pas obtenue, le message peut être transmis à la direction ;*
- *pour le collège, il a été rappelé qu'un support de cours est normalement attendu ;*
- *pour le lycée, les modalités peuvent être différentes selon les contenus et les supports utilisés.*

Il a été précisé que, pour une classe de 3e, l'enseignante concernée a indiqué que :

- *le manuel est correctement conçu ;*
- *des supports de cours existent ;*
- *les élèves doivent s'appuyer directement sur le manuel de physique.*

SNES:

1. Avons-nous une vision claire de l'avancement du projet immobilier et du nombre de classes qui seront ouvertes en septembre ?

Réponse apportée lors du CE (présente dans le PV).

2. Le règlement intérieur parle clairement d'assiduité - nous remarquons de plus en plus d'attitudes dilettantes sous prétexte de reprise des leçons à l'extérieur... Pouvons-nous envisager une ligne de conduite minimale à exiger en classe (intégration au projet d'établissement) ?

Points évoqués :

- *des élèves adoptent parfois une attitude de moindre effort en pensant pouvoir rattraper plus tard ;*
- *le règlement intérieur rappelle clairement l'exigence d'assiduité ;*
- *l'établissement observe un taux d'absence élevé chez une partie des lycéens, estimé autour de 10 à 20 % en fin d'année scolaire ;*
- *des procédures disciplinaires sont désormais davantage utilisées pour les manquements à l'assiduité.*

Décisions / mesures mentionnées :

- *maintien d'un suivi quotidien des absences par la vie scolaire ;*
- *recours à des sanctions graduées, pouvant aller jusqu'à des journées d'exclusion avec sursis ;*

- *convocation annoncée d'une commission éducative à la rentrée pour traiter un cas d'assiduité particulièrement problématique.*

AGIR ENSEMBLE:

1. Malaise de l'équipe de vie scolaire : plusieurs membres du personnel de vie scolaire expriment un profond malaise: sentiment de ne pas être soutenus ni considérés par la hiérarchie, climat de peur et de détresse, certains allant jusqu'aux larmes. La direction est-elle consciente de cette situation, et quelles mesures concrètes envisage-t-elle pour restaurer un climat de travail serein au sein de cette équipe ?

Réponse apportée :

- *la direction a indiqué avoir reçu les surveillants individuellement ;*
 - *une réunion de toute l'équipe de vie scolaire a également été tenue ;*
 - *les personnels se sont dits globalement dans une situation apaisée et plus sereine que l'an dernier ;*
 - *il a été rappelé qu'un départ de certaines personnes a contribué à calmer le climat ;*
 - *la direction a affirmé que l'équipe de vie scolaire se disait contente de venir travailler cette année.*
2. Communication interne : les enseignants déplorent régulièrement de recevoir des informations importantes dans des délais très courts, ne leur laissant pas le temps de s'organiser. Quelles mesures concrètes la direction envisage-t-elle pour améliorer ces délais de transmission et garantir une communication institutionnelle de qualité ?

Il a été reconnu qu'il existe une marge d'amélioration :

- *les équipes de direction sont décrites comme très mobilisées ;*
- *il arrive que certaines communications soient faites avec peu d'anticipation ;*
- *un effort d'anticipation d'au moins 15 jours a été demandé pour certaines échéances ;*
- *l'équipe a indiqué qu'elle allait faire en sorte de mieux anticiper les communications.*

